



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Patrimoine
culturel
immatériel

Original: français

CONVENTION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Cinquième session
Nairobi, Kenya
novembre 2010

DOSSIER DE CANDIDATURE N° 00435 POUR L'INSCRIPTION SUR LA LISTE REPRÉSENTATIVE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL EN 2010

A. ÉTAT(S) PARTIE(S)

Pour les candidatures multinationales, les États parties doivent figurer dans l'ordre convenu d'un commun accord.

Colombie

B. NOM DE L'ÉLÉMENT

B.1. Nom de l'élément en anglais ou français

Il s'agit du nom officiel de l'élément qui apparaîtra dans les publications concernant la Liste de sauvegarde urgente. Il doit être concis. Veillez à ne pas dépasser 200 caractères, ponctuation et espaces compris. Le nom doit être transcrit en caractères latins Unicode (Basic Latin, Latin-1 Supplément, Latin Extended-A ou Latin Extended Additional).

Le système normatif Wayuu, appliqué par le Pütchipü'üi (palabrero)

B.2. Nom de l'élément dans la langue et l'écriture de la communauté concernée, le cas échéant

Il s'agit du nom officiel de l'élément dans la langue vernaculaire qui correspond au nom officiel en anglais ou en français (point B.1). Il doit être concis. Veillez à ne pas dépasser 200 caractères Unicode (latins ou autres), ponctuation et espaces compris.

Anoutia Sükuait'pa Wayuu

B.3. Autre(s) nom(s) de l'élément, le cas échéant

Outre le(s) nom(s) officiel(s) de l'élément (point B.1), mentionner, le cas échéant, le/les autre(s) nom(s) de l'élément par lequel l'élément est également désigné, en caractères Unicode (latins ou autres).

Droit Wayuu

C. CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉLÉMENT

C.1. Identification des communautés, des groupes ou, le cas échéant, des individus concernés

Selon la Convention de 2003, le patrimoine culturel immatériel ne peut être identifié que par rapport à des communautés, groupes ou individus qui le reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Il est par conséquent important d'identifier clairement une ou plusieurs communautés, groupes ou, le cas échéant, individus concernés par l'élément proposé. Les informations fournies doivent permettre au Comité d'identifier les communautés, groupes ou individus principalement concernés par l'élément, et doivent être en cohérence avec les rubriques 1 à 5 ci-dessous.

Communauté Wayuu ayant pour établissement ancestral la péninsule de La Guajira colombo-vénézuélienne.

La nation Wayuu organisée à travers des clans matrilineaires (Eiruküü), des autorités traditionnelles (Alaülayuu), des autorités spirituelles (Ouutsü) et des autorités morales (Pütchipü'üi).

C.2. Situation géographique et étendue de l'élément, et localisation des communautés, des groupes ou, le cas échéant, des individus concernés

Cette rubrique doit identifier l'étendue de la présence de l'élément, en indiquant si possible les lieux où il se concentre. Si des éléments liés sont pratiqués dans des régions avoisinantes, veuillez le préciser.

Le territoire ancestral Wayuu comprend l'étendue de la péninsule de La Guajira, partagée dans la zone nord de la Colombie et la zone nord-occidentale de l'État de Zulia au Venezuela. Sa position géographique la place dans l'extrême nord, défini comme le point le plus septentrional de la Colombie et de l'Amérique du Sud, entre les 10° 23' et 12° 28' de latitude nord et les 71° 06' et 73° 39' de longitude à l'ouest de Greenwich.

C.3. Domaine(s) représenté(s) par l'élément

Identifiez brièvement le(s) domaine(s) du patrimoine culturel immatériel représenté(s) par l'élément, qui peuvent être un ou plusieurs des domaines identifiés à l'article 2.2 de la Convention (cette information sera principalement utilisée pour la visibilité, si l'élément est inscrit).

La manifestation culturelle du Pütchipü'üi constitue une expression du patrimoine culturel immatériel de la nation colombienne, dont la singularité comprend des cadres établis dans la Convention de 2003. Les vertus cultivées par le « palabrero » établissent une composante culturelle qui répond à l'expression intégrale de l'univers Wayuu, qui peut être contenu dans les spécifications suivantes:

a). Traditions et expressions orales

b). Coutumes sociales et rituels

D. BREF RÉSUMÉ DE L'ÉLÉMENT

Cette rubrique est particulièrement utile, car elle permet au Comité d'identifier rapidement l'élément proposé pour inscription et, en cas d'inscription, elle sera utilisée à des fins de visibilité. Elle doit être un résumé des éléments fournis au point 1 ci-dessous mais ne doit pas constituer une introduction à ce point.

Le système normatif Wayuu s'inspire de la relation binaire du manque et de la compensation, de l'erreur et de la réparation, et dans l'équilibre qui correspond aux mandats ancestraux à l'ordre universel. Le « Palabrero » (Pütchipü'üi) a pour fonction de maintenir l'ordre social dans le monde Wayuu. Son travail contribue à l'équilibre social et il est une manifestation de l'autonomie et du droit propre. Le Pütchipü'üi est l'adorateur de la parole, du dialogue et de la persuasion en tant que forme pacifique de résolution des conflits.

Le Droit Wayuu: (Sükuait'pa Wayuu), s'inspire des principes de réparation et de compensation. La justice Wayuu est restauratrice. Le principe fondamental est la reconnaissance du mal et le rétablissement des relations sociales à travers le paiement d'une indemnité. Dans la résolution des conflits, le lignage et la spiritualité Wayuu déterminent la gravité du mal et la valeur de la compensation. Le « Palabrero » interprète et applique dans son art la notion de l'ordre social, les paradigmes moraux, l'appartenance, et la valeur symbolique des éléments de l'univers culturel Wayuu. Sa présence centrale dans la dynamique sociale du monde Wayuu, représente l'équité et le dialogue en tant qu'outil efficace pour la paix.

1. IDENTIFICATION ET DÉFINITION DE L'ÉLÉMENT (CF. CRITÈRE R.1)

C'est la rubrique de la candidature qui doit démontrer que l'élément satisfait au critère R.1 : « L'élément est constitutif du patrimoine culturel immatériel tel que défini à l'article 2 de la Convention ». Une explication claire et complète est essentielle pour démontrer que l'élément à inscrire est conforme à la définition du patrimoine culturel immatériel par la Convention. Cette rubrique doit aborder toutes les caractéristiques significatives de l'élément, tel qu'il existe actuellement. Elle doit inclure notamment :

- a. une explication de ses fonctions sociales et culturelles, et leurs significations actuelles, au sein et pour ses communautés,*
- b. les caractéristiques des détenteurs et des praticiens de l'élément,*
- c. tout rôle ou catégorie spécifiques de personnes ayant des responsabilités spéciales à l'égard de l'élément,*
- d. les modes actuels de transmission des connaissances et les savoir-faire liés à l'élément.*

Le Comité doit disposer de suffisamment d'informations pour déterminer :

- a. que l'élément fait partie des « pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés. » ;*
- b. que « les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus [le] reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel » ;*
- c. qu'il est « transmis de génération en génération, [et] est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire » ;*
- d. qu'il procure aux communautés et groupes concernés « un sentiment d'identité et de continuité » ; et*
- e. qu'il n'est pas contraire aux « instruments internationaux existant relatifs aux droits de l'homme ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et d'un développement durable ».*

Les descriptions trop techniques doivent être évitées et les États soumissionnaires devraient garder à l'esprit que cette rubrique doit expliquer l'élément à des lecteurs qui n'en ont aucune connaissance préalable ou expérience directe. L'histoire de l'élément, son origine ou son ancienneté n'ont pas besoin d'être abordés en détail dans le dossier de candidature.

Le système normatif Wayuu est l'ensemble des principes, des procédures et des rites qui régulent la conduite sociale et spirituelle des membres de la communauté Wayuu. Son application sociale devient effective à travers l'institution du Pütchipü'üi, connu aussi sous le nom de « Palabrero ». Le Pütchipü'üi agit comme un agent de contrôle social pour l'application de la justice, en recréant la parole et le savoir ancestral qui intègre les fondements de la vie spirituelle, mythologique et sociale Wayuu.

En tant que figure institutionnelle, le Pütchipü'üi est le penseur de ce qui est pacifique. Il se caractérise pour être un spécialiste de la solution de conflits et de disputes dans tout l'ordre social. Sa capacité à persuader le met au service de toute la communauté, avec le seul but d'éviter de violentes actions guerrières entre clans. Parmi ses vertus personnelles prédomine un répertoire de mots qui entraînent au dialogue et à l'entendement, ainsi qu'à arrangement et au paiement de compensations, en rétablissant l'harmonie sociale à travers la conciliation et la réconciliation. Elle promeut aussi la paix, la coexistence, le progrès et les liens qui renforcent la fraternité. Le « palabrero » a permis avec ses connaissances la coexistence pacifique de l'individu tant à l'intérieur de la société Wayuu, qu'en interaction avec la société occidentale.

Le système normatif Wayuu appliqué par le Pütchipü'üi est inspiré des principes de réparation et de compensation, dont l'essence fondamentale consiste en la réparation de tout mal occasionné. Toutes les peines qu'impose le système normatif Wayuu peuvent être transformées. La finalité du système normatif est de rétablir l'ordre social, en appliquant des facteurs d'équité à travers l'usage de la parole (pütchikalü) en tant qu'outil efficace pour résoudre des conflits. Le système de compensations, possède un caractère symbolique, lequel est représenté dans la remise principalement de colliers composés de pierres précieuses et de

bétail ovin, caprin ou bovin. Même les délits les plus graves comme l'homicide, le viol, le vol et l'adultère sont compensés. La remise de compensations se réalise dans des actes spéciaux où sont invités des témoins et où on offre des sacrifices d'animaux pour partager des aliments entre les familles qui se disputent et pour rétablir l'harmonie sociale à travers la réconciliation.

Quand des problèmes se produisent entre des clans, l'autorité traditionnelle tant du groupe agresseur que celle de l'agressé recourent aux « palabberos », qui après avoir analysé la situation, assument la responsabilité et font prendre part aux autorités concernées de l'intention de résoudre le cas de manière pacifique. Si la parole -Pütchikalü- est acceptée, on établit le dialogue entre les clans en conflit, où les « palabberos » agissent de manière diplomatique et avec beaucoup de prudence et d'intelligence dans le traitement de l'affaire. Dans le développement de la polémique, on fait une présentation sur la connaissance et l'érudition des normes ancestrales de coexistence, on confronte les points de vue, on cite des faits passés, on compare, on voit la conduite des personnes concernées. Finalement, il peut y avoir un accord ou un désaccord, lequel peut entraîner un conflit.

Le « palabrero » annonce préalablement sa visite par le biais d'émissaires locaux, qui se chargent d'informer sur le compromis acquis dans la catégorie de conciliateur autorisé. De cette façon, on cherche à garantir le fait que les autorités traditionnelles "Alaülayuu" du clan récepteur y assistent, et reçoivent le nom de Pütchipala. Ceux-ci, à leur tour, peuvent réaliser des invitations pour se faire accompagner par les erajülii akuait'pa (témoins oculaires), qui prennent part en tant que membres neutres d'autres clans et considérés comme des observateurs légitimes dans la conciliation.

Le travail de « Palabrero » est acquis à partir de la condition d'oncle maternel, et la culture du caractère raisonnable fondé sur l'éthique et la morale qui légitime son autorité dans le noyau familial et dans le reste de la communauté. La société Wayuu manque d'une autorité centrale et son organisation sociale est composée de clans matrilineaires, qui sont dispersés dans le territoire ancestral, et dans lesquels on reconnaît les Alaülayuu (oncles maternels), comme autorités traditionnelles légitimes. L'oncle maternel exerce le commandement et la représentation de la famille, en assumant les fonctions et les obligations socio-économiques qui correspondent à un père. Il intervient devant les actes censurables qui portent atteinte à la dignité de la famille, et il répond pour les actions imprudentes qui sont commises, surtout, contre des individus d'autres familles quand les relations pacifiques avec d'autres clans de la communauté seront affectées. Un Alaülayuu peut obtenir la vaste reconnaissance de la collectivité, en obtenant de comprendre d'autres dimensions sociales qui le conduisent à exercer un certain leadership, qui peut être aussi bien un Pütcheejana (messenger), qu'un Pütchipü'üi (palabrero).

En assumant la catégorie de Pütchipü'üi, l'Alaülayuu fonctionne convenablement comme un agent de contrôle social pour l'application de la justice, et exerce la fonction d'un conciliateur traditionnel juste, un connaisseur de tout le système normatif ou « Droit Wayuu », lequel est établi à travers la valeur de la parole. Sa figure représente tout le système des compensations qui sont données dans l'ordre culturel de l'ethnie.

La transcendance des connaissances du « Palabrero » constitue une manifestation de l'identité Wayuu par la langue maternelle, en tant que véhicule de la pensée ; la cosmovision à travers des mythes et des légendes ; la spiritualité, en tant que soutien du paradigme moral et social ; l'organisation sociale ; l'enracinement au territoire en tant qu'espace vital et culturel et l'économie traditionnelle exprimée dans la valeur symbolique des compensations.

Dans la tradition culturelle de l'ethnie, on souligne l'importance qu'a eue la femme dans la vie sociale et religieuse, où c'est elle qui est l'image protectrice du composant social et culturel, étant donné ses connaissances traditionnelles sur les origines et la correspondance avec la nature. À partir des travaux de la femme Ouutsü ou experte religieuse, on promeut la relation de l'humain avec le monde du naturel et du surnaturel. De cette manière, l'ordre social Wayuu se base sur un état désirable d'harmonie sociale et spirituelle entre la société, les individus et l'environnement naturel. Le « Palabrero » et la femme Ouutsü constituent la réserve morale et spirituelle de l'univers Wayuu.

2. CONTRIBUTION À LA VISIBILITÉ ET À LA PRISE DE CONSCIENCE, ET ENCOURAGEMENT AU DIALOGUE (CF. CRITÈRE R.2)

La candidature doit démontrer (critère R.2) que « l'inscription de l'élément contribuera à assurer la visibilité et la prise de conscience de l'importance du patrimoine culturel immatériel et à favoriser le dialogue, reflétant ainsi la diversité culturelle du monde entier et témoignant de la créativité humaine ».

Expliquez en quoi l'inscription sur la Liste représentative contribuera à assurer la visibilité du patrimoine culturel immatériel et à faire prendre davantage conscience aux niveaux local, national et international de son importance. Cette rubrique ne doit pas traiter la manière dont les inscriptions apporteront une plus grande visibilité à l'élément, mais la façon dont son inscription contribuera à la visibilité du patrimoine culturel immatériel d'une façon plus générale.

Expliquez en quoi l'inscription favorisera le « respect de la diversité culturelle et la créativité humaine, ainsi que le respect mutuel entre les communautés, les groupes et les individus ».

La normativité Wayuu est basée sur le caractère sacré de la vie, depuis la plus fragile forme d'existence jusqu'à la condition de l'être humain même. Ce concept du sacré de la vie repose sur la condition extrême de fragilité de cette dernière et sa vulnérabilité implicite l'oblige à l'autoprotection entre la prévention et la sanction. Au moyen de la parole et de sa fonction de communication, on dynamise les normes de coexistence en tant que langage universel pour la protection de la vie.

La figure du Pütchipü'üi (« Palabrero ») est une référence de la résolution des conflits. Sa présence centrale dans la dynamique sociale du monde Wayuu, ratifie l'utilisation du recours au dialogue en tant qu'outil efficace pour la paix et la réconciliation entre les haines. Le Pütchipü'üi est un symbole et une représentation de la résolution pacifique des conflits les plus graves, et le Système Normatif Wayuu garantit l'existence en harmonie avec la nature et le respect d'univers culturels divers.

Le territoire ancestral Wayuu a été d'un point de vue historique une scène pluriculturelle et diverse. De par sa position géographique, il a été point de rencontre de la culture Wayuu avec les conquistadors, les corsaires, et contrebandiers en provenance de l'Europe et postérieurement avec la même société colombienne et vénézuélienne. Devant cette situation, la communauté a produit des mécanismes internes et des normes de comportement qui ont favorisé la défense de leur autonomie et de leur intégrité culturelle. La résistance de la communauté a posé ses bases sur une spiritualité profonde, dans l'enracinement à la terre, et dans la capacité de son système normatif à produire des espaces de dialogue interculturel.

Le système normatif Wayuu appliqué par le Pütchipü'üi (Palabrero) a été la façon de rendre propices des espaces de coexistence sociale avec des univers culturels différents. Par le pouvoir du mot et l'univers culturel ethnique, le « palabrero » a été un facteur d'équité dans une société exempte de pouvoir central, et en situation dispersée et hétérogène. Jusqu'à aujourd'hui, les pratiques traditionnelles du Pütchipü'üi continuent encore à fonctionner de manière efficace dans la solution de divers conflits, et malgré le fait que ceux-ci commencent à partir de nouvelles difficultés, qui proviennent fondamentalement de facteurs externes et d'actions étrangères sur les territoires traditionnels. C'est, alors, une manifestation de la manière avec laquelle l'être Wayuu conçoit sa réalité sociale depuis la vie quotidienne, son univers culturel et symbolique, dans un processus permanent d'interaction sociale.

Sans qu'importent les différences de langue, de spiritualité et de modèles socio-économiques, la société Wayuu a réussi à conserver durant cinq siècles sa cohésion sociale, sa langue et son identité culturelle. Le système normatif Wayuu, en tant que mécanisme de résolution pacifique de conflits, est en train de constituer une référence de patrimoine culturel immatériel de l'humanité, puisqu'il est une vive manifestation de dialogue et de respect entre des identités diverses.

L'inclusion dans la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité du système normatif Wayuu, appliqué par le Pütchipü'üi représente une contribution à la visibilité des formes pacifiques de résolution de conflits par le mot et la persuasion en tant qu'outil de dialogue non seulement à l'intérieur de la communauté Wayuu mais aussi entre différentes formes de pensée. L'utilisation du langage en tant que générateur d'accords de coexistence est

une manifestation vive de la créativité humaine au service de la paix, et représente l'expression d'un système normatif capable d'interpréter la dignité humaine, les peines, et les conceptions de justice depuis la diversité culturelle pour obtenir des sociétés plus intégrantes.

Le système normatif Wayuu est un exemple clair de dialogue et de respect mutuel dans la diversité culturelle du monde globalisé d'aujourd'hui. L'interculturalité implique de la reconnaissance et la pratique du respect à la différence. Elle suppose une attitude ouverte et implique des dialogues critiques et autocritiques entre des mondes culturels différents, des éléments sous-jacents dans cette manifestation culturelle.

3. MESURES DE SAUVEGARDE (CF. CRITÈRE R.3)

Les points 3.a. à 3c. exigent l'élaboration d'un ensemble cohérent de mesures de sauvegarde comme demandé dans le critère R.3 : « Des mesures de sauvegarde qui pourraient permettre de protéger et de promouvoir l'élément sont élaborées ». De telles mesures devraient refléter la participation la plus large possible des communautés, groupes ou, le cas échéant, des individus concernés, aussi bien dans leur formulation que dans leur mise en œuvre.

3.a. Efforts en cours et récents pour sauvegarder l'élément

Décrivez les efforts en cours et récents de la communauté, du groupe ou, le cas échéant, des individus concernés pour assurer la viabilité de l'élément. Décrivez les efforts du ou des État(s) partie(s) concerné(s) pour sauvegarder l'élément, en précisant les contraintes externes ou internes, telles que des ressources limitées.

Les efforts récents et actuels de sauvegarde du système normatif Wayuu visent à permettre leur visibilité au niveau national et international, ainsi que leur renforcement et leur aptitude à soutenir des opérations prolongées devant des facteurs externes et internes qui portent atteinte à leur permanence.

Depuis décembre 2008, les « Palabberos » Wayuu ont pris en main le contrôle du processus de sauvegarde de l'élément, avec l'appui du Ministère de la Culture. Pour cela ils ont conformé l'OUUTKAJAWAA MULOUSÜKALÜ NATUMA PÜTCHIPÜ'ÜIRUA (Assemblée majeure autonome des « Palabberos »), dans le but de renforcer l'institution du « Palabbero » Wayuu, d'élaborer son propre plan de sauvegarde, et d'obtenir l'inclusion de l'élément dans la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Le « Palabbero » Wayuu fait partie de la Liste représentative du patrimoine culturel national depuis l'année 2007.

L'Assemblée majeure autonome des « Palabberos » favorise le dialogue intergénérationnel et est un organisme qui regroupe les autorités traditionnelles et spirituelles Wayuu. Cet organisme sert à sauvegarder les institutions culturelles du système normatif Wayuu par le renforcement des savoirs ancestraux. Pour atteindre les deux objectifs, l'Assemblée majeure avance actuellement le projet appelé Cercles de la Parole, qui consiste en la réalisation de rencontres entre des autorités traditionnelles, des enseignants, des jeunes, des étudiants et des chefs professionnels de l'ethnie, qui ont manifesté leurs inquiétudes à partir des divers contextes sociaux et culturels du territoire ancestral Wayuu. Au moyen des cercles de la parole, l'Assemblée majeure a obtenu un impact significatif sur les communautés en intervenant de manière directe dans des matières en rapport avec le système normatif Wayuu et la sensibilisation autour des valeurs culturelles propres. Jusqu'à présent, on a effectué 16 cercles de la parole pendant un an et deux mois.

Les cercles de la parole ont permis la formulation et l'application de mesures de sauvegarde comme la qualification interculturelle des « Palabberos », la construction d'un centre de documentation, et les dialogues intergénérationnels, dans lesquels les membres de l'Assemblée majeure autonome des « Palabberos » transmettent leurs connaissances à des jeunes des universités et des écoles de la Guajira colombienne.

Le Ministère de la Culture de la Colombie, le Fonds mixte de la culture et les arts de la Guajira, et l'Assemblée majeure autonome des « Palabberos » ont obtenu au niveau national l'approbation du plan spécial de sauvegarde du système normatif Wayuu en tenant compte du

fait que le caractère institutionnel du « palabrero » est sérieusement menacé par des facteurs comme : l'adoption de modèles socio-économiques étrangers à la culture ; l'existence de moyens alternatifs de résolution de conflits ; la perte de la cohésion sociale dans les noyaux familiaux ; la détérioration de la spiritualité Wayuu ; et la crise de l'économie traditionnelle. Le plan spécial de sauvegarde constitue un apport depuis la réflexion collective autour de la diversité culturelle et la construction de tissus sociaux pour la paix et la coexistence pacifique.

3.b. Mesures de sauvegarde proposées

Pour la Liste représentative, les mesures de sauvegarde sont celles qui peuvent aider à renforcer la viabilité actuelle de l'élément et permettre à cette viabilité de ne pas être menacée dans le futur, en particulier du fait des conséquences involontaires produites par l'inscription ainsi que par la visibilité et l'attention particulière du public en résultant.

Citez et décrivez les différentes mesures de sauvegarde qui sont élaborées et qui, une fois mises en œuvre, sont susceptibles de protéger et de promouvoir l'élément, et donnez des informations succinctes sur divers aspects tels que leur ordre de priorité, les domaines d'application, les méthodologies, les calendriers, les personnes ou organismes responsables, et les coûts.

L'objectif général des mesures de sauvegarde est le renforcement du système normatif Wayuu appliqué par le Pütchipü'üi, par la revitalisation des valeurs culturelles de la Communauté, sa visibilité par le dialogue interculturel et sa protection face à des facteurs externes et internes qui deviennent des menaces pour leur existence.

i) Mesures de Sauvegarde

Les mesures de sauvegarde se distribuent en quatre lignes d'action:

1. Identité. Comprend les mesures de préservation de la manifestation face aux facteurs internes et externes comme le sont:

- Préserver et diffuser la mémoire orale et intangible de la nation Wayuu
- Créer le centre de documentation de l'Ethnie Wayuu
- Renforcer le système oral et l'écriture du wayuunaiki
- Rechercher des informations sur la femme ouutsü et la médecine traditionnelle Wayuu et les Inventorier.

2. Renforcement du système normatif Wayuu. Contient les mesures orientées à garantir la viabilité de la structure communautaire, organisatrice, institutionnelle et de soutien, en relation avec la manifestation, comme par exemple:

- Renforcer l'Assemblée majeure autonome des « Palabrerros »
- Former interculturellement les « Palabrerros »
- Développer le dialogue interculturel avec les organismes de l'État
- Créer un système de publicité et d'enregistrement du système normatif Wayuu

3. Transmission de savoirs. L'objectif est la participation de la communauté Wayuu au sauvetage et à la diffusion de la culture traditionnelle, et avec ceci développer parmi ses membres les valeurs de collaboration, de respect, de tolérance, d'autonomie et d'aide mutuelle. Comprend les objectifs suivants:

- Favoriser les dialogues intergénérationnels
- Intégrer le système normatif dans le projet ethno éducatif Wayuu
- Créer le quotidien « El Palabrero » de La nation Wayuu
- Créer une émission de radio communautaire Wayuu
- Promouvoir les arts, la musique et les danses Wayuu

4. Développement de la création et de la recherche. Comprend les mesures de développement de la production de la connaissance, de la recherche, de la documentation de la manifestation et des processus sociaux en relation avec elle, avec la participation ou la consultation avec la communauté. Ses objectifs sont:

- Créer le prix et la stimulation à la recherche ethnographique.
- Créer la chaire du système normatif Wayuu pour les universités

La méthodologie pour l'application des mesures de sauvetage du système normatif Wayuu comprend les phases suivantes:

Phase 1. Conception et plan d'action. L'objectif est d'obtenir la construction participative d'un plan de formation au moyen d'ateliers diagnostic, d'identification de nécessités et d'expériences du système normatif Wayuu. On cherche à identifier quels sont les facteurs de menace et de risque pour leur viabilité, et en principe, l'expérience sera appliquée aux « palabberos » de l'Assemblée majeure autonome des « Palabberos ». Cette phase a une durée d'une année. Phase 2. Exécution du plan d'action. Dans cette phase, on concevra la forme d'application du plan de formation, ses bénéficiaires, ses horaires, ses critères de choix, ses possibles ajustements méthodologiques et un système de suivi et d'évaluation. Cette phase sera développée durant 4 années. Phase 3. Développement du plan d'action avec une durée de 4 années. Phase 4. Stratégie de divulgation et de promotion. Cette phase finale sera développée durant 1 année.

ii). Organismes Responsables

Ministère de la Culture

- Gouvernement de la Guajira
- Mairie de la commune d'Uribia
- Assemblée majeure autonome des « Palabberos »
- Autres institutions: Ministère de l'Intérieur et de la Justice - Direction des ethnies ; Ministère de l'Éducation Nationale ; Ministère de la Protection Sociale ; Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme ; Commission nationale pour la réparation et la réconciliation ; Agence présidentielle pour l'action sociale et la coopération ; Institut colombien pour le sport-Coldeportes - ; Université de la Guajira ; Fonds mixte pour la promotion des arts et de la culture de la Guajira ; Fondation Cerrejón pour le Développement Indigène, Chevron Texaco ; Bureau du Haut Commissariat pour les Nations Unies pour les Réfugiés - ACNUR- ; Agence espagnole pour la coopération ; et l'Agence allemande pour le développement - GTZ.

3.c. Engagement de la communauté, du groupe ou des individus concernés

La faisabilité de la sauvegarde dépend en grande partie des aspirations et de l'engagement de la communauté, du groupe ou, le cas échéant, des individus concernés. Cette rubrique doit démontrer que la communauté, le groupe ou, le cas échéant, les individus concernés ont la volonté et s'engagent à sauvegarder l'élément si les conditions sont favorables. La meilleure preuve sera souvent la démonstration de leur implication dans les mesures de sauvegarde passées et présentes, et de leur participation à la formulation et la mise en œuvre des mesures de sauvegarde futures, plutôt que de simples promesses ou affirmations de leur soutien ou de leur engagement.

Le compromis des communautés Wayuu est représenté par les Pütchipüüi et autres autorités traditionnelles des diverses communautés, qui ont dirigé pendant toute la préparation de la candidature, avec la participation de membres de la communauté Wayuu (chercheurs, ethno éducateurs, professionnels, étudiants universitaires, et connaisseurs de la culture), un schéma de travail qui consulte la réalité actuelle de l'univers Wayuu. Cette méthodologie est appelée cercles de la parole où on réfléchit à la situation culturelle de la manifestation et où on formule les stratégies de sauvegarde. Le dossier de la candidature est le résultat de ces sessions de travail. Comme preuve de leur compromis, on trouve les actes de participation, et les enregistrements visuels et audio-visuels.

3.d. Engagement des États parties

La faisabilité de la sauvegarde dépend également du soutien et de la coopération de l'(des) État(s) partie(s) concerné(s). Cette rubrique doit démontrer que l'État partie concerné est prêt à soutenir l'effort de sauvegarde en créant des conditions favorables à sa mise en œuvre, et doit décrire comment l'État partie a démontré un tel engagement par le passé et pour l'avenir. Les déclarations et les promesses de soutien sont moins instructives que les explications et les démonstrations.

Le compromis de l'État colombien se base sur l'approbation du plan spécial de sauvetage du système normatif Wayuu appliqué par le Pütchipü'üi qui réside dans l'acte du conseil national du patrimoine daté du 20 Novembre 2009. De la même manière, l'approbation du plan implique le financement, l'assistance technique, et l'accompagnement des mesures de sauvetage prévues.

4. PARTICIPATION ET CONSENTEMENT DE LA COMMUNAUTÉ, GROUPES ET INDIVIDUS CONCERNÉS DANS LE PROCESSUS DE CANDIDATURE (CF. CRITÈRE R.4)

Cette rubrique demande à l'État partie qui soumet la candidature de prouver que la candidature répond au critère R.4 : « L'élément a été soumis au terme de la participation la plus large possible de la communauté, du groupe ou, le cas échéant, des individus concernés et avec leur consentement libre, préalable et éclairé ».

4.a. Participation des communautés, groupes et individus concernés dans le processus de candidature

Décrivez comment et de quelle manière la communauté, le groupe et, le cas échéant, les individus concernés ont participé activement au processus de candidature à toutes les étapes, comme le requiert le critère R.4. Les États parties sont en outre encouragés à préparer les candidatures avec la participation de nombreuses autres parties concernées, notamment, s'il y a lieu, les collectivités locales et régionales, les communautés voisines, des ONG, des instituts de recherche, des centres d'expertise et autres parties intéressées. La participation des communautés dans la pratique et la transmission de l'élément doivent être traitées dans le point 1 ci-dessus, et leur participation dans la sauvegarde doit être traitée dans le point 3 ; ici les États soumissionnaires doivent décrire la participation la plus large possible des communautés dans le processus de candidature.

Le processus de la candidature est le résultat d'un processus qui débute durant l'année 2007, et dont l'origine est la déclaration du « Palabrero » Wayuu en tant que bien d'intérêt culturel à caractère national. Avec la participation et l'appui du Ministère de la Culture, l'Assemblée majeure autonome des « Palabrereros » Wayuu et le Fonds mixte pour la promotion de la culture et des Arts de la Guajira, on donne une continuité à la tâche entamée par l'Observatoire des Caraïbes durant l'année 2007, et dont les résultats se trouvent dans le document PIRS (Plan identification et recommandations de sauvegarde), élaboré la même année.

Le dossier est un produit du consensus et de la concertation entre les autorités traditionnelles des diverses communautés Wayuu et l'Assemblée majeure autonome des « Palabrereros », ainsi que de membres professionnels du Droit, d'ethno éducateurs, de chercheurs et de gestionnaires culturels, qui interviennent dans les activités et font une partie du même processus organisateur. Suite au processus, il existe un compendium d'archives visuelles et audio-visuelles, qui enregistrent les expériences des diverses activités dans les communautés. La dynamique des rencontres, les autorités traditionnelles prennent part à travers des cycles de conversations, appelés cercles de la parole, où on effectue un dialogue ouvert et spontané en accord avec la manière d'être et de participer Wayuu.

L'axe principal de ces convocations se centre sur la réflexion collective face à la nécessité d'entamer un processus autonome d'organisation, de préservation et de renforcement du système normatif Wayuu et sa pratique de résolution de conflits tant à l'intérieur des communautés que dans sa relation avec l'État et avec la société majoritaire tant colombienne que vénézuélienne.

Cette dynamique méthodologique permet l'action de participation des autorités traditionnelles, qui s'approprient de des diverses thématiques, en déterminant les espaces et les temps de dialogues. De cette manière on assume comme étant propre le processus de consultation et de dialogue interne, en renforçant les cercles de la parole en tant qu'outil effectif pour obtenir le consensus et l'accord interculturel depuis l'autonomie et le renforcement de la culture.

Le processus de participation des communautés et des organisations Wayuu a cherché à garantir sa participation dans la planification, l'adéquation, l'exécution, l'évaluation et le suivi du processus de formulation du dossier, et ses correspondantes mesures de sauvegarde. En accord avec les divers contextes socioculturels du territoire colombo-vénézuélien, les rencontres ont été réalisées dans les points géographiques suivants :

- Rencontre 1: Communauté frontalière de Paalüachon (Paraguachon, Réserve de la Commune de Maicao), frontière Colombo-vénézuélienne. Les 27 et 28 novembre 2008.
- Rencontre 2: Zone rurale de Türankerü (Juridiction de la Commune de Maicao), zone sous influence de l'exploitation et du transport du charbon minéral qui s'exporte de la Mine « el Cerrejón ». Les 13 et 14 décembre 2008.
- Rencontre 3: Communauté de Ooroliwo'u (« monte de Oro », Nazareth-région Haute-Guajira), région à la plus grande concentration de lieux sacrés. Les 26, 27 et 28 mars 2009.
- Rencontre 4: Communauté de Walerpa'a Chiquito (région Haute-Guajira), zone où habitent les membres les plus autochtones de l'ethnie. Les 7, 8 et 9 mai 2009.
- Rencontre 5: Communauté de Mayabangloma (juridiction de la Commune de Fonseca-sud de La Guajira), zone où existe la plus grande influence de mégaprojets et d'exploitation de ressources naturelles y minérales. Les 27, 28 et 29 mai 2009.
- Rencontre 6: Communauté de Siapana (région Haute-Guajira), lieu d'établissement des Internes Indigènes. Les 10, 11 et 12 juin 2009.
- Rencontre 7: Communauté de Zahino (juridiction de la Commune de Barrancas-sud de La Guajira), les 25, 26 et 27 juin 2009.
- Rencontre 8: Communauté de Naranjito No. 1 (juridiction de la Commune de Maicao), zone rurale où prédominent des activités de commerce et de contrebande réalisées depuis le Venezuela. Les 12, 13 et 14 juillet 2009.
- Rencontre 9: Communauté de Walerü (Warero, Commune Páez, Région de l'État Zulia-Venezuela), zone à la plus grande interaction sociale et culturelle des indigènes qui ont subi l'influence d'une autre culture. Les 7, 8 et 9 août 2009.
- Rencontre 10: Communauté de Guamachito (juridiction de la Commune de Hato Nuevo-sud de La Guajira), les 28, 29 et 30 août 2009.
- Rencontre 11: Secteur de « Cuatro Vías » (route principale des Caraïbes), secteur où confluent les principales voies de Maicao, Riohacha, Albania, Uribia et Maracaibo. Les 10 septembre 2009.
- Rencontre 12: Communauté de Kukuulümana (juridiction de la Commune de Riohacha), les 25, 26 et 27 septembre 2009.
- Rencontre 13: Commune de Machique (État de Zulia-Venezuela), zone d'établissement professionnel et historique Wayuu. Les 7, 8 et 9 novembre 2009.

4.b. Consentement libre, préalable et éclairé à la candidature

Le consentement libre, préalable et éclairé de la communauté, du groupe ou, le cas échéant, des individus concernés peut être démontré par une déclaration écrite ou enregistrée, ou par tout autre moyen, selon le régime juridique de l'État partie et l'infinie variété des communautés et groupes concernés. Le Comité accueillera favorablement une diversité de manifestations ou d'attestations de consentement des communautés au lieu de déclarations standard et uniformes.

Prière de joindre au formulaire de candidature les preuves démontrant un tel consentement en indiquant ci-dessous quelle preuve vous fournissez et quelle forme elle revêt.

Le consentement préalable, libre et informé des communautés est supporté par des documents et des actes de consensus en rapport avec le processus de sauvegarde et d'inclusion dans la Liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité. En tant qu'exemple, on joint deux documents de consentement et de compromis des communautés et des organisations wayuu avec le processus de la candidature.

4.c. Respect des pratiques coutumières en matière d'accès à l'élément

L'accès à certains aspects spécifiques du patrimoine culturel immatériel est quelquefois limité par les pratiques coutumières régissant, par exemple, sa transmission, son interprétation, ou préservant le secret de certaines connaissances. Prière d'indiquer si de telles pratiques existent et, si tel est le cas, démontrez que l'inscription de l'élément et la mise en œuvre des mesures de sauvegarde respecteraient pleinement de telles pratiques coutumières qui régissent l'accès à des aspects spécifiques de ce patrimoine (cf. article 13 de la Convention). Décrivez toute mesure spécifique qui peut être nécessaire pour garantir ce respect.

Dans les stratégies de sauvegarde, on établit des formes de suivi, de contrôle et de conseil pour garantir l'application des mesures qui sont prises pour le traitement adéquat et la mitigation des impacts prévisibles. Cependant, on considère que l'inclusion dans la liste représentative de patrimoine culturel immatériel de l'humanité ne constitue en aucune manière un risque pour les pratiques coutumières du peuple Wayuu.

5. INCLUSION DE L'ÉLÉMENT DANS UN INVENTAIRE (CF. CRITÈRE R.5)

C'est la rubrique dans laquelle l'État partie doit démontrer que la candidature satisfait au critère R.5 : « L'élément figure dans un inventaire du patrimoine culturel immatériel présent sur le(s) territoire(s) de(s) l'État(s) partie(s) soumissionnaire(s) tel que défini dans les articles 11 et 12 ».

Indiquez l'inventaire dans lequel l'élément a été inclus, ainsi que le bureau, l'agence, l'organisation ou l'organisme chargé de le tenir à jour. Démontrez que l'inventaire a été dressé en conformité avec les articles 11 et 12, et notamment avec l'article 11 paragraphe (b) qui stipule que le patrimoine culturel immatériel est identifié et défini « avec la participation des communautés, des groupes et des organisations non gouvernementales pertinentes », et l'article 12 qui exige que les inventaires soient régulièrement mis à jour.

L'inclusion dans un inventaire de l'élément proposé ne devrait en aucun cas impliquer ou nécessiter que le ou les inventaire(s) soient achevés avant le dépôt de candidature. Un État partie soumissionnaire peut être en train de compléter ou de mettre à jour un ou plusieurs inventaires, mais doit avoir déjà intégré l'élément dans un inventaire en cours d'élaboration.

Le système normatif Wayuu, appliqué par le « palabrero » Wayuu, a été reconnu comme Bien d'Intérêt Culturel de Caractère National par la résolution 1471 du 2 novembre 2004, puis inclus dans la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de la nation par la loi 1185 de mars 2008, qui modifie la loi 397 de 1997. En novembre 2009, le Plan spécial de sauvegarde est approuvé par une résolution du Conseil national du patrimoine culturel. Cette Liste représentative co-administrée par le Ministère de la Culture et l'ICANH (Institut colombien d'anthropologie et d'histoire), est un système public d'information qui, selon le décret 2941 de 2009, doit être mis à jour, publié et diffusé quotidiennement auprès de la population colombienne.

DOCUMENTATION

a. Documentation obligatoire et facultative

Documentation obligatoire fournie.

b. Cession de droits avec une liste des éléments

Cession de droits obligatoire fournie.

c. Liste de références documentaires

- ACOSTA MEDINA, Ángel. L'Homme Guajiro: Découverte et Nationalisation. Fonds Mixte Pour la Culture et les Arts de La Guajira. Imprimerie Nationale de Colombie. Bogotá D.C. 2000.
- GOULET GUY, Jean. Le lien de parenté Guajiro des Apüshii et les Oupayu. Dans: Montauban, 1977.
- L'Univers Social et Religieux Guajiro. Maracaibo: Corpozulia, 1981.
- GUERRA CURVELO, Weildler. La Dispute et la Parole, La Loi dans la Société Wayuu. Bogotá: Ministère de la Culture. 2002.
- MARTÍNEZ UBÁRNEZ, Simón-HERNANDEZ GUERRA, Ángel. Territoire et Loi dans la Société Wayuu. Riohacha: Fonds Mixte pour la Promotion de la Culture et les Artes de La Guajira. 2005.
- OJEDA JAYARIYU, Guillermo. Sainrulüü Wayuu. Spiritualité Wayuu. Barranquilla: Edmundo, 2009.
- Le Pütchipü'üi Palabrero et Penseur du Pacifique. Dans: Revue Ranchería. Fonds Mixte de la Culture de La Guajira. Édition 10 de 2007.
- La Femme Wayuu dans le Cercle Sacré de la Vie. Dans: Revue Sünüiki Woummain (la Voix de Notre Terre). Éditions Antilles, Barranquilla: Édition 2 de 2009.
- PAZ IPUANA, Ramón. Mythes, Légendes et Comptes Guajiros. Caracas: Institut National Agraire, 1972.
- PERAFAN, Carlos Cesar. Systèmes Juridiques Kogui, Wayuu et Tule. Santa fe de Bogotá D.C: Colcultura, Institut Colombien d'Anthropologie, 1995.
- PERRIN, Michel. Sükuaitpa Wayuu. Les Guajiros, la Parole et le Vivre. Caracas: Fondation La Salle des Sciences Naturelles, 1979.
- Anthropologues et Médecins Face à l'Art Guajiro de Guérir. Maracaibo-Caracas: CORPOZULIA. U.C.A.B. 1982
- Le Chemin des Indiens Morts: Mythes et Symboles Guajiros. Caracas: Monte Ávila Éditeurs, 1980.
- Créations Mythiques et Représentations du Monde: L'Homme Blanc. Symbolologie Guajira, 1989.
- Créations Mythiques et Représentations du Monde: Le Bétail dans le Monde Symbolique Guajiro. Dans: Revue Anthropologique, 1987.
- L'Art Guajiro de Guérir. Tradition et Changements. Dans: La Guajira, de la Mémoire à l'Avenir. Bogotá: Université Nationale-Fonds Fen, 1990.
- ROSALES VERA, Maria Alejandra. Médecine Traditionnelle des Femmes Wayuu. Leurs Pratiques Curatives. État Zulia-Venezuela: Association Civile Yanama, 1996
- SALER, Benson. Principes de Compensation et la Valeur des Personnes dans la Société Guajira. Dans: Montauban, 1986.

- URIANA, Atala. La Femme et sa Parole. Venezuela: Éditions Collection Ethnies du Zulia, 1997.
- VERGARA, Otto. Les Wayuu: Hommes du Désert. Dans: La Guajira, de la mémoire à l'avenir. Bogotá: Université Nationale-Fonds Fen, 1990.
- VIZCAINO, Eden. Origine du Droit Wayuu. Barranquilla: Éditions Mejoras, 1991.
- WILBERT, Johannes. Littérature Orale et Croyances des Indiens Guajiros. Mémoire de la Société des Sciences Naturelles. La Salle. Venezuela: 1962.

COORDONNÉES

a. Personne à contacter pour la correspondance

Guillermo Ojeda Jayariyu
 Calle 19 No. 23-20 (quartier Misael Pastrana)
 Maicao (Maiko'u), Département de La Guajira – Colombie.
 Téléphone fixe: (057) (2) 725 1680
 Téléphone Portable: (057) (2) 314 5309570
 Email: jayariyu_1@hotmail.com

b. Organisme(s) compétent(s) associé(s)

Fonds Mixte Pour la Promotion de la Culture et les arts de La Guajira
 Gérant: Ángel Roys Mejía
 Direction: Av. 1^a. Antigua Terraza Marina
 Riohacha – La Guajira
 Fax: 728 3782 – 728 3781
 Email: focolgua@yahoo.es
 Téléphone portable: 315 6847698

MINISTÈRE DE LA CULTURE
 Direction du Patrimoine
 Directeur: Juan Luis Isaza Londoño
 Téléphone: 3424100. Ext 2301
 Email: jisaza@mincultura.gov.co
 Adresse: Carrera 8 N 8-43

c. Organisme(s) communautaire(s) ou représentant(s) des communautés concerné(s)

OUUTKAJAWAA MÜLOUSÜKALÜ NATUMA PÜTCHIPÜ'ÜIRUA
 (Assemblée Majeure Autonome des "Palabrer" Wayuu)
 Porte-parole: Sergio Kohen Epieyuu
 Téléphone portable: (057) (2) 311 6915707 -

WAYUU ARAURAYU (Association des Autorités Traditionnelles de la Région de la Haute Guajira).
 Représentants légaux: Rafael Iguaran Epieyuu et Ezequiel Prieto Hernández
 Téléphones: (057) (2) 320 5135227 – (057) (2) 312 6882999

SUTSUIN JIEYU (Force des Femmes Wayuu).
 Représentant légal: Karmen Ramírez Boscan
 Email:
 Mairie de La Commune d'Uribia
 Maire: Cielo Beatriz Redondo Mindiola
 Email:
 Secrétariat des Affaires Indigènes de la Commune d'Uribia
 Secrétaire: José Reinaldo Velásquez González
 Email.

Réserve Indigène de Mayabangloma
Représentant légal: (057) (2)
Mairie Indigène de Páez – État Zulia, Venezuela.
Maire: Heberth Chacon Pushaina
Association AKUAIPA WAIMAKAT
Représentant légal: Gregorio Fernando Uriana
Téléphone:
Email:
ANAA AKUA'IPA (Réunion Technique Départementale d'Ethno-éducation Wayuu).
Luisa Pimienta Gómez
Téléphone:
Email:
Liliana Iguaran
Téléphone: (057) (2) 314 7213958

SIGNATURE POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT PARTIE

Nom : María Claudia López Sorzano

Titre : Ministre de la Culture (e)

Date : 13 janvier 2010

Signature : <signé>